

Arrêté 2024_02 relatif à la composition de la commission d'examen des candidatures en Master Psychologie Sociale Environnementale (PSE) pour l'année universitaire 2024-2025

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes ;

Vu la délibération 2023-14 du conseil d'université signée le 15 mars 2023.

ARRETE

Article 1

Sont désignés Président et membres de la commission d'examen des candidatures en Master Psychologie Sociale Environnementale (PSE) pour l'année universitaire 2024-2025.

- Président : M Oscar Navarro, Professeur des universités ;
- Mme Elsa Causse, Maître de conférences ;
- Mme Florence Dumas, Maître de conférences ;

Article 2

Le présent arrêté sera affiché à l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes le 15 janvier 2024

Benoît ROIG

Président de l'université de Nîmes